

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 15

Année scolaire : 2012-2013

Nombre de membres du CA : 30

Nombre de présents : 20

Quorum : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 24/10/2012

Réuni le : 12/11/2012

Sous la présidence de : Alain Abadie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage dans les Gorges du Tarn 2013

Participation financière par famille : 100,00 €

Prise en charge des accompagnateurs sur fonds propres du lycée : 400,00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 1

Blancs : 1

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Abadie

Prénom : Alain

Signature

Date : 13/11/2012

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 13/11/2012

Date de publication : 13/11/2012

Date d'exécution : 15/11/2012

Instruction

Par délégation du recteur et Par délégation du préfet de région

Décision : Validation sans observations

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2012-2013

Nombre de membres du CA : 30

Nombre de présents : 20

Quorum : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 24/10/2012

Réuni le : 12/11/2012

Sous la présidence de : Alain Abadie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage à Paris (TBP Commerce/ARCU) 2013

Participation financière par famille : 232,24 €

Maison des lycéens (don) : 1716,00 €

Taxe d'apprentissage : 727,27 €

Prise en charge des accompagnateurs sur fonds propres du lycée : 958,49 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Abadie

Prénom : Alain

Signature

Date : 13/11/2012

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 13/11/2012

Date de publication : 13/11/2012

Date d'exécution : 15/11/2012

Instruction

Par délégation du recteur et Par délégation du préfet de région

Décision : Validation sans observations



www.louis-feuilleade.com

VOYAGE SCOLAIRE

BUDGET PREVISIONNEL

Lieu : **PARIS**

Responsable du voyage : Mme Quéré-Grenet

Date départ : jeudi 10 janvier 2013

Horaire : a.m.

Date retour : mardi 15 janvier 2013

Horaire : p.m.

Classe(s) : TBP Commerce/Arcu

Thème : Les différentes formes de commerce / découverte de l'environnement pro.

Transport : TRAIN

Accompagnateur(s) : Mme Quéré-Grenet, Mme Michon, M. Trobrillant

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVES **232,24 €**

NOMBRE D'ELEVES **28**

NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS **3**

RATIO : 1 accompagnateur pour : 9,3 élèves

DEPENSES

Transport **2 864,40 €**

Hébergement **3 295,00 €**

Visites (musées...) **671,00 €**

Organisme de voyage (voyagiste)

Déplacements **827,70 €**

Autres : repas **1 860,00 €**

Autres : bus pour Rungis **386,27 €**

TOTAL 9 904,37 €

dont régie d'avance

RECETTES

Familles **6 502,61 €**

M.D.L. **900,00 €**

Etablissement - accompagnateur **958,49 €**

Taxe apprentissage **727,27 €**

Puces de Lunel **266,00 €**

Vente éthylotest **350,00 €**

Autre : dons **200,00 €**

TOTAL 9 904,37 €

EQUILIBRE BUDGETAIRE : OUI

Fait à Lunel, le L'enseignant organisateur

Accord Proveedor :

Visa Gestionnaire Visa Agent comptable

Observations :

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 17

Année scolaire : 2012-2013

Nombre de membres du CA : 30

Nombre de présents : 20

Quorum : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 24/10/2012

Réuni le : 12/11/2012

Sous la présidence de : Alain Abadie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage en Espagne (section Euro) 2013

Participation financière par famille : 270,00 €

Prise en charge des accompagnateurs sur fonds propres du lycée : 1149,05 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 17

Contre : 1

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Abadie

Prénom : Alain

Signature

Date : 13/11/2012

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 13/11/2012

Date de publication : 13/11/2012

Date d'exécution : 15/11/2012

Instruction

Par délégation du recteur et Par délégation du préfet de région

Décision : Validation sans observations



VOYAGE SCOLAIRE

BUDGET PREVISIONNEL

Lieu :	Espagne
---------------	---------

Responsable du voyage :	Mme Langlet
--------------------------------	-------------

Date départ :	dimanche 10 mars 2013
----------------------	-----------------------

Horaire :	21h
------------------	-----

Date retour :	samedi 16 mars 2013
----------------------	---------------------

Horaire :	9h30
------------------	------

Classe(s) :	2° euro espagnol/1° euro espagnol/1° euro anglais
--------------------	---

Thème :	Tolède et Madrid, au cœur de l'Espagne des 3 cultures
----------------	---

Transport :	Autocar
--------------------	---------

Accompagnateur(s) :	Mmes Langlet , Valey , Gabourdes , Canavate
----------------------------	---

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE	270,00 €	
NOMBRE D'ELEVES	57	RATIO : 1 accompagnateur pour : 14,25 élèves
NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS	4	

DEPENSES

Transport	<input type="text"/>
-----------	----------------------

Hébergement	<input type="text"/>
-------------	----------------------

Autres	5,10 €
--------	---------------

Organisme de voyage (voyagiste)	15 951,95 €
---------------------------------	--------------------

dont assurance "Sérénité"	
prime fidélité 3 voyages Cahier voyages	- 150,00 €

Autres : 2 petits déjeuners trajets	366,00 €
-------------------------------------	-----------------

1 déjeuner jour départ	366,00 €
------------------------	-----------------

TOTAL	16 539,05 €
--------------	--------------------

dont régie d'avance	<input type="text"/>
---------------------	----------------------

RECETTES

Familles	15 390,00 €
----------	--------------------

M.D.L.	<input type="text"/>
--------	----------------------

Etablissement - accompagnateurs	1 149,05 €
---------------------------------	-------------------

Etablissement - participation	<input type="text"/>
-------------------------------	----------------------

Subvention Région	<input type="text"/>
-------------------	----------------------

Autre :	<input type="text"/>
---------------	----------------------

Autre :	<input type="text"/>
---------------	----------------------

TOTAL	16 539,05 €
--------------	--------------------

<i>EQUILIBRE BUDGETAIRE :</i>	<i>OUI</i>
-------------------------------	------------

Fait à Lunel, le

L'enseignant organisateur

Accord Proviseur :

Visa Gestionnaire

Visa Agent comptable

Observations :

Prix par jour du séjour (du repas du lundi soir au petit déjeuner du samedi) : 52,88 euros + un picnic pour le lundi midi,

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 18

Année scolaire : 2012-2013

Nombre de membres du CA : 30

Nombre de présents : 20

Quorum : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 24/10/2012

Réuni le : 12/11/2012

Sous la présidence de : Alain Abadie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage à Cannes 2013

Participation financière par famille : 195,00 €

Prise en charge des accompagnateurs sur fonds propres du lycée : 1170,00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 11

Contre : 7

Abstentions : 0

Blancs : 1

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Abadie

Prénom : Alain

Signature

Date : 13/11/2012

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 13/11/2012

Date de publication : 13/11/2012

Date d'exécution : 15/11/2012

Instruction

Par délégation du recteur et Par délégation du préfet de région

Décision : Validation sans observations



VOYAGE SCOLAIRE

BUDGET PREVISIONNEL

Lieu :	Festival de Cannes 2013
Responsable du voyage :	BELLICHA Félix, Amit
Date départ :	Groupe 1 : 18 mai 2013 / Groupe 2 : 22 mai 2013
Horaire :	8h (ou selon horaire SNCF)
Date retour :	Groupe 1 : 22 mai 2013 / Groupe 2 : 26 mai 2013
Horaire :	20h (ou selon horaire SNCF)
Classe(s) :	Premières CAV : spécialités et facultatifs
Thème :	Accès à la culture cinématographique
Transport :	Mieux disant : train SNCF ou Autocar privé

Accompagnateur(s) :	3 accompagnateurs / groupe - Mme Blanchaud - MM. Perrotte, Bellicha, Nédélec plus deux autres enseignants.
---------------------	--

PRESTATIONS FACTURÉES	
PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE	195,00 €
NOMBRE D'ELEVES	40
NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS	6
RATIO : 1 accompagnateur pour : 6,7 élèves	
DEPENSES	RECETTES
Transport	Familles
2 970,00 €	7 800,00 €
Hébergement	M.D.L.
6 000,00 €	
Visites (musées...)	Etablissement - accompagnateurs
	1 170,00 €
Organisme de voyage (voyagiste)	Etablissement - participation
Assurance annulation collective incluse	Subvention Région
Autres : repas	Autre :
Autres : entrées	Autre :
TOTAL	TOTAL
8 970,00 €	8 970,00 €
dont régie d'avance	EQUILIBRE BUDGETAIRE :
500,00 €	OUI

CHARGES NON FACTURÉES (à la charge des familles)		
REPAS ÉLÈVES		
PU / JOUR	NB JOURS	TOTAL/ÉLÈVE
11	5	55

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE TOTALE (FACTURÉE+NON FACTURÉE)	250,00 €
--	----------

Remarques :

Le niveau de la participation/élève correspondant aux prestations facturées est de 195 euros au budget prévisionnel depuis 3 ans.

- En 2010-2011, la participation réelle a été de 155 euros.
- En 2011-2012, la participation réelle a été de 168 euros.

- l'hébergement comprend une kitchenette. Les élèves peuvent cuisiner à moindre frais, et à des horaires compatibles avec la fréquentation d'un festival

Fait à Lunel, le 26/06/2012

L'enseignant organisateur A. Bellicha

Accord Proviseur :

Visa Gestionnaire

Visa Agent comptable

Observations :

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 19

Année scolaire : 2012-2013

Nombre de membres du CA : 30

Nombre de présents : 20

Quorum : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 24/10/2012

Réuni le : 12/11/2012

Sous la présidence de : Alain Abadie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage à Burnham (section Euro) 2013

Participation financière par famille : 356,50 €

Maison des lycéens (don) : 490,00 €

Prise en charge des accompagnateurs sur fonds propres du lycée : 1466,00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 2

Blancs : 1

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Abadie

Prénom : Alain

Signature

Date : 13/11/2012

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 13/11/2012

Date de publication : 13/11/2012

Date d'exécution : 15/11/2012

Instruction

Par délégation du recteur et Par délégation du préfet de région

Décision : Validation sans observations



www.louis-feuilleade.com

VOYAGE SCOLAIRE

BUDGET PREVISIONNEL

Lieu :	Burnham (région d'Oxford)
Responsable du voyage :	Mmes FULEP et VALEY
Date départ :	dimanche 10 février 2013
Horaire :	22h30
Date retour :	samedi 16 février 2013
Horaire :	6h
Classe(s) :	Secondes européennes anglais
Thème :	Rencontre de notre lycée partenaire et découverte de la région d'Oxford
Transport :	Bus et ferry
Accompagnateur(s) :	Mmes FULEP, CANAVATE, PANTAINÉ et VALEY;

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE

356,50 €

NOMBRE D'ELEVES

49

NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS

4

RATIO : 1 accompagnateur pour : 12,25 élèves

DEPENSES

Transport

Hébergement

Visites (musées...)

Organisme de voyage (voyagiste)

Assurance annulation collective incluse

Autres : repas

Autres :

TOTAL

dont régie d'avance

1 551,50 €

17 278,00 €

583,00 €

12,00 €

19 424,50 €

RECETTES

Familles

M.D.L.

Etablissement - accompagnateurs

Etablissement - participation

Subvention Région

Autre :

Autre :

TOTAL

EQUILIBRE BUDGETAIRE :

17 468,50 €

490,00 €

1 466,00 €

19 424,50 €

OUI

Fait à Lunel, le 23/10/12

L'enseignant organisateur

Accord Proviseur :

Visa Gestionnaire

Visa Agent comptable

Observations :

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 20

Année scolaire : 2012-2013

Nombre de membres du CA : 30

Nombre de présents : 20

Quorum : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 24/10/2012

Réuni le : 12/11/2012

Sous la présidence de : Alain Abadie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage à Venise (Padoue) 2013

Participation financière par famille : 310,00 €

Prise en charge des accompagnateurs sur fonds propres du lycée : 1200,00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 11

Contre : 7

Abstentions : 0

Blancs : 1

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Abadie

Prénom : Alain

Signature

Date : 13/11/2012

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 13/11/2012

Date de publication : 13/11/2012

Date d'exécution : 01/12/2012

Instruction

Par délégation du recteur et Par délégation du préfet de région

Décision : Validation avec observations suspensives

Observation n°1 : Le budget présenté est en déséquilibre. Le montant du financement des accompagnateurs est insuffisant ($4 \times 310 = 1240.00$).

Bordereau de mise en conformité

Actions proposées pour la mise en conformité : Erreur de rédaction de l'acte et pièce transmise erronée.

Libellé corrigé :

Voyage à Venise (Padoue) 2013

Participation financière par famille : 310,00 €

Prise en charge des accompagnateurs sur fonds propres du lycée : 1240,00 €

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non

VOYAGE SCOLAIRE

BUDGET PREVISIONNEL

Lieu :	Italie - Venise
Responsable du voyage :	Patrick Perrotte
Date départ :	lundi 15 avril 2013
Horaire :	19h
Date retour :	dimanche 21 avril 2013
Horaire :	07h
Classe(s) :	Seconde - Première - Terminale
Thème :	art classique et art contemporain
Transport :	Bus
Accompagnateur(s) :	4 professeurs

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE **310,00 €**

NOMBRE D'ELEVES **50**
 NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS **4**

RATIO : 1 accompagnateur pour : 12,5 élèves

DEPENSES

Transport	
Hébergement	
Visites (musées...)	1 080,00 €
Organisme de voyage (voyagiste)	15 660,00 €
Assurance annulation collective incluse	
Autres : repas	
Autres : entrées	
TOTAL	16 740,00 €
dont régie d'avance	

RECETTES

Familles	15 500,00 €
M.D.L.	
Etablissement - accompagnateurs	1 240,00 €
Etablissement - participation	
Subvention Région	
Autre :	
Autre :	
TOTAL	16 740,00 €
<i>EQUILIBRE BUDGETAIRE :</i>	<i>OUI</i>

Fait à Lunel, le _____ L'enseignant organisateur _____ **Accord Proviseur :** _____

Visa Gestionnaire _____ Visa Agent comptable _____ Observations : _____

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2012-2013

Nombre de membres du CA : 30

Nombre de présents : 20

Quorum : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 24/10/2012

Réuni le : 12/11/2012

Sous la présidence de : Alain Abadie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage à Dublin 2013.

Le Conseil d'administration n'autorise pas le financement de ce voyage scolaire.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 3

Contre : 15

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Abadie

Prénom : Alain

Signature

Date : 13/11/2012

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 13/11/2012

Date de publication : 13/11/2012

Date d'exécution :

Instruction

Par délégation du recteur et Par délégation du préfet de région

Décision : Refus de l'acte

VOYAGE SCOLAIRE

Lieu :	DUBLIN
Responsable du voyage :	Me BERAUD
Date départ :	vendredi 1 mars 2013
Horaire :	
Date retour :	lundi 4 mars 2013
Horaire :	
Classe(s) :	TERMINALES L
Thème :	VOYAGE CULTUREL ET LINGUISTIQUE
Transport :	AVION
Accompagnateur(s) :	2

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE **297,00 €**

NOMBRE D'ELEVES	13
NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS	1
TOTAL PARTICIPANTS	14

RATIO : 1 accompagnateur pour : 13,00 élèves

DEPENSES

Transport -	2 198,00 €
Transport - transports en commun	
Hébergement	1 960,00 €
Hébergement - autorestauration	
Hébergement - autre	
Autres :	
Autres :	
TOTAL	4 158,00 €

RECETTES

Familles	3 861,00 €
M.D.L.	
Etablissement - accompagnateurs	297,00 €
Etablissement - participation	
Subvention Région	
Autre : taxe apprentissage	
Autre :	
TOTAL	4 158,00 €

dont régie d'avance **1 960,00 €**

EQUILIBRE BUDGETAIRE :

Fait à Lunel, le

L'enseignant organisateur

Accord Proviseur :

Visa Gestionnaire

Visa Agent comptable

Observations :

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 22

Année scolaire : 2012-2013

Nombre de membres du CA : 30

Nombre de présents : 20

Quorum : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 24/10/2012

Réuni le : 12/11/2012

Sous la présidence de : Alain Abadie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage en Vénétie 2013

Participation financière par famille : 310,00 €

Maison des lycéens (don) / sous réserve : 530,00 €

Prise en charge des accompagnateurs sur fonds propres du lycée : 1240,00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 16

Contre : 1

Abstentions : 0

Blancs : 2

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Abadie

Prénom : Alain

Signature

Date : 13/11/2012

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 13/11/2012

Date de publication : 13/11/2012

Date d'exécution : 15/11/2012

Instruction

Par délégation du recteur et Par délégation du préfet de région

Décision : Validation sans observations



www.louis-feuilleade.com

VOYAGE SCOLAIRE

BUDGET PREVISIONNEL

Lieu : **Vénétie**

Responsable du voyage : Mme Muriel Berbié

Date départ : dimanche 14 avril 2013

Horaire : vers 20h30

Date retour : vendredi 19 avril 2013

Horaire : vers 9h

Classe(s) : Elèves italianisants de Terminale (éventuellement premières pour atteindre le nombre de 49 élèves participants)

Thème : Découverte d'une région italienne, dans son ensemble comme dans ses particularités

Transport : Autocar de tourisme, par routes et autoroutes

Accompagnateur(s) : Mmes Berbié, Andriuzzi, Martinetti, Delor

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE **310,00 €**

NOMBRE D'ELEVES **49**

NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS **4**

RATIO : 1 accompagnateur pour : 12,25 élèves

DEPENSES

Transport **7 345,00 €**

Hébergement / visites **6 700,00 €**

Visites **583,00 €**

Organisme de voyage (voyagiste)

Assurance annulation collective incluse **438,84 €**

Autres : adhésion obligatoire **54,00 €**

Autres : caution hôtel et balade gondole **1 285,00 €**

Autres **24,16 €**

TOTAL 16 430,00 €

dont régie d'avance **totalité**

RECETTES

Familles **15 190,00 €**

M.D.L. **0,00 €**

Etablissement - accompagnateurs **1 240,00 €**

Etablissement - participation

Subvention Région **0,00 €**

Autre : MDL : tombola env. 530 € ?

Autre : **0,00 €**

TOTAL 16 430,00 €

EQUILIBRE BUDGETAIRE : **OUI**

Fait à Lunel, le 15 octobre
Muriel Berbié

L'enseignant organisateur

Accord Proviseur :

Visa Gestionnaire

Visa Agent comptable

Observations :

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 23

Année scolaire : 2012-2013

Nombre de membres du CA : 30

Nombre de présents : 20

Quorum : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 24/10/2012

Réuni le : 12/11/2012

Sous la présidence de : Alain Abadie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage à Belfort 2013

Le Conseil d'administration n'autorise pas le financement de ce voyage scolaire.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 7

Contre : 10

Abstentions : 1

Blancs : 1

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Abadie

Prénom : Alain

Signature

Date : 13/11/2012

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 13/11/2012

Date de publication : 13/11/2012

Date d'exécution :

Instruction

Par délégation du recteur et Par délégation du préfet de région

Décision : Refus de l'acte

VOYAGE SCOLAIRE

BUDGET PREVISIONNEL

Lieu :	BELFORT
Responsable du voyage :	Patrick Perrotte
Date départ :	dimanche 1 décembre 2013
Horaire :	8h
Date retour :	samedi 7 décembre 2013
Horaire :	18h
Classe(s) :	terminales / premières CAV
Thème :	Festival international du film de Belfort
Transport :	Bus
Accompagnateur(s) :	2 professeurs de Cinéma

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE **270,00 €**

NOMBRE D'ELEVES **32**

NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS **2**

RATIO : 1 accompagnateur pour : 16 élèves

DEPENSES

Transport Mini car agglo **3 200,00 €**

Hébergement **3 910,00 €**

Visites (musées...)

Organisme de voyage (voyagiste)

Assurance annulation collective incluse

Autres : repas déjeuners et dîners **2 070,00 €**

Autres : entrées

TOTAL 9 180,00 €

dont régie d'avance **2 070,00 €**

RECETTES

Familles **8 640,00 €**

M.D.L.

Etablissement - accompagnateurs **540,00 €**

Etablissement - participation

Subvention Région

Autre :

Autre :

TOTAL 9 180,00 €

EQUILIBRE BUDGETAIRE : OUI

Fait à Lunel, le

L'enseignant organisateur

Accord Proviseur :

Visa Gestionnaire

Visa Agent comptable

Observations :

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 24

Année scolaire : 2012-2013

Nombre de membres du CA : 30

Nombre de présents : 20

Quorum : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 24/10/2012

Réuni le : 12/11/2012

Sous la présidence de : Alain Abadie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sortie à Paris : visite de l'exposition Edward Hopper 2013

Le Conseil d'administration n'autorise pas le financement de cette sortie scolaire avec participation financière des familles.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 6

Contre : 11

Abstentions : 1

Blancs : 1

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Abadie

Prénom : Alain

Signature

Date : 13/11/2012

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 13/11/2012

Date de publication : 13/11/2012

Date d'exécution :

Instruction

Par délégation du recteur et Par délégation du préfet de région

Décision : Refus de l'acte

Lieu :	Paris	Visite de l'exposition Edward Hopper
Responsable du voyage :	Mme Kibodi	
Date départ :	14 ou 17 Janvier 2013 (date exacte à préciser)	
Horaire :	à préciser	
Date retour :	14 ou 17 Janvier 2013(date exacte à préciser)	
Horaire :	à préciser	
Classe(s) :	élèves anglicistes de 1ères	
Thème :	Voir une exposition d'un peintre américain contemporain	
Transport :	train	
Accompagnateur(s) :	à préciser	

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE
 NOMBRE D'ELEVES
 NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS

80 €
35-40
2 ou 3

DEPENSES liées aux activités proposées

Transport SNCF 80X37	2 960,00 €
Hébergement dans les familles	- €
Visites	- €
Organisme de voyage (voyagiste)	- €
Assurance annulation collective incluse	- €
Autres : repas	- €
Autres : entrées	- €
TOTAL	2 960,00 €

dont régie d'avance
 Fait à Lunel, le 22/10/12
 Visa Gestionnaire

L'enseignant organisateur
 Visa Agent comptable

RECETTES

Familles 80X35	2 800,00 €
----------------	------------

M.D.L.	
Etablissement - accompagnateursx2	160,00 €
Etablissement - participation	
Subvention Région	
Autre :	
Autre :	
TOTAL	2 960,00 €

EQUILIBRE BUDGETAIRE :

OUI

Accord Prevoiseur :
 Observations :

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 25

Année scolaire : 2012-2013

Nombre de membres du CA : 30

Nombre de présents : 20

Quorum : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 24/10/2012

Réuni le : 12/11/2012

Sous la présidence de : Alain Abadie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Echange Nuremberg 2013 : voyage en Allemagne & accueil élèves germanistes

Participation financière par famille : 300,00 € pour le voyage / 10 € lors de l'accueil en France

Prise en charge des accompagnateurs sur fonds propres du lycée : 600,00 €

Financement de l'accueil sur fonds propres ou crédits globalisés : 525,52 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Abadie

Prénom : Alain

Signature

Date : 13/11/2012

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 13/11/2012

Date de publication : 13/11/2012

Date d'exécution : 15/11/2012

Instruction

Par délégation du recteur et Par délégation du préfet de région

Décision : Validation sans observations

Echange scolaire avec l'Allemagne: SEJOUR DES ELEVES Français à Nuremberg 2013

Lieu :	NUREMBERG
Responsable du voyage :	Mme Piso
Date départ :	Avril 2013 (date exacte à préciser)
Horaire :	à préciser
Date retour :	Avril 2013(date exacte à préciser)
Horaire :	à préciser
Classe(s) :	élèves germanistes (11 élèves de seconde, 1 élève de 1ère et 1 élève de terminale)
Thème :	2ème partie de l'échange 2012/2013
Transport :	train
Accompagnateur(s) :	à préciser

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE	300 €
NOMBRE D'ELEVES	13
NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS	2

DEPENSES liées aux activites proposées

Transport SNCF + Deutsche Bahn 300x15	4 500,00 €
Hébergement dans les familles	- €
Visites	- €
Organisme de voyage (voyagiste)	- €
Assurance annulation collective incluse	
Autres : repas	- €
Autres : entrées	- €
TOTAL	4 500,00 €
dont régie d'avance	

RECETTES

Familles 300€x13 élèves	3 900,00 €
M.D.L.	
Etablissement - accompagnateurs	600,00 €
Etablissement - participation	- €
Subvention Région	
Autre :	
Autre :	
TOTAL	4 500,00 €
EQUILIBRE BUDGETAIRE :	OUI

Fait à Lunel, le 18/10/12
 Visa Gestionnaire

L'enseignant organisateur
 Visa Agent comptable

Accord Proviseur :
 Observations :

SEJOUR DES PARTENAIREs ALLEMANDS MI-OCTOBRE 2013

Lieu :	LUNEL
Responsable du voyage :	Mme Piso
Date départ :	Mi-octobre 2013 (date exacte à préciser)
Horaire :	à préciser
Date retour :	Mi-octobre 2013 (date exacte à préciser)
Horaire :	à préciser
Classe(s) :	élèves germanistes .
Thème :	1ère partie de l'échange scolaire 2012/2013
Transport :	bus ou train pour excursion
Accompagnateur(s) :	à préciser

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE	10 €
NOMBRE D'ELEVES	16
NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS	2

DEPENSES liées aux activites proposées

Transport	456,00 €
Visite guidée 1	100,00 €
Visites (musées...)2	100,00 €
Organisme de voyage (voyagiste)	- €
Assurance annulation collective incluse	
petit déjeuner de bienvenue	29,52 €
Autres : entrées	- €
TOTAL	685,52 €
dont régie d'avance	

RECETTES

Familles	160,00 €
M.D.L.	
Etablissement - accompagnateurs	
Etablissement - participation	525,52 €
Subvention Région	
Autre :	
Autre :	
TOTAL	685,52 €
EQUILIBRE BUDGETAIRE :	OUI

Fait à Lunel, le 18/10/2012
 Visa Gestionnaire

L'enseignant organisateur
 Visa Agent comptable

Accord Proviseur :
 Observations :

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2012-2013

Nombre de membres du CA : 30

Nombre de présents : 20

Quorum : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 24/10/2012

Réuni le : 12/11/2012

Sous la présidence de : Alain Abadie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

convention EPLE / association Agir en santé mentale : mise en place d'un "point écoute" par une psychologue clinicienne.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Abadie

Prénom : Alain

Signature

Date : 13/11/2012

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 13/11/2012

Date de publication : 13/11/2012

Date d'exécution : 15/11/2012

Instruction

Par délégation du recteur et Par délégation du préfet de région

Décision : Validation sans observations

ASSOCIATION "AGIR en Santé mentale"

Secteur MONTPELLIER-LUNEL

28 rue Marcel Pagnol

34400 LUNEL

☎ 67.83.26.19 ou 67.33.98.00

N° de compte : 04858738181 – Caisse d'Epargne L.R. Montpellier – La Zolad

Lunel, le 23.10.2012

CONVENTION

ENTRE LES SOUSSIGNES

Lycée Louis Feuillade

49 rue Romain Rolland

BP 210

34400 LUNEL

04.99.83.51.00

représenté par Monsieur Alain ABADIE, proviseur

et

L'Association AGIR en Santé Mentale

Centre médico-Psychologique

28 rue Marcel Pagnol

34400 LUNEL

04.67.83.26.19 OU 04.67.33.98.00

représentée par Monique BATLAJ-LOVICH, Présidente

⇒ Mise en place d'un "point écoute" par une psychologue clinicienne


Lieu : Lycée Victor Hugo - 34400 LUNEL

Fréquence : deux heures par mois (une heure tous les 15 jours) pour l'année scolaire 2012/2013

Coût : 37 euros / heure

Docteur M. BATLAJ-LOVICH

Présidente


MONIQUE M. BATLAJ-LOVICH
Chef de Service
N° ADEL 110 4092 1
HÔPITAL LA COLOMBIÈRE
Centre Médico-Psychologique

Monsieur A. ABADIE

Proviseur

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projet d'établissement

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 27

Année scolaire : 2012-2013

Nombre de membres du CA : 30

Nombre de présents : 20

Quorum : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 24/10/2012

Réuni le : 12/11/2012

Sous la présidence de : Alain Abadie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.401-1, L.421-4, L.421-5, L.421-14, R.421-3, R.421-20, R.421-41-3, R.421-44, R.421-55,
- la proposition du Conseil pédagogique pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'établissement
- l'avis du Conseil des délégués pour la vie lycéenne du 22/10/2012

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte le projet d'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration se prononce sur le projet de l'association sportive du lycée (circulaire N°2002-130 du 25-4-2002).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Abadie

Prénom : Alain

Signature

Date : 13/11/2012

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 13/11/2012

Date de publication : 13/11/2012

Date d'exécution :

Instruction

Par délégation du recteur

Décision : Annulation de l'acte

PROJET DE L' ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE

FONCTIONNEMENT

Les 6 enseignants d'E.P.S animent l'association sportive sur le créneau du :

MARDI DE 12h30 à 14h pour le foot et la boxe

JEUDI DE 12h 30 à 14h pour le badminton , le volley , l' escalade , le hand-ball ,
l' acrosport

MERCREDI après-midi pour le V.T.T et les sorties escalade

Toutes les compétitions se déroulent le mercredi ,et en majorité à Montpellier
les déplacements se font en trafic , seuls 8 élèves peuvent être transportés.

ORIENTATIONS

Le prix de la licence est maintenu à 20 euros .

Afin de faciliter l' accès des élèves un bon de priorité cantine leur a été donné .

Les séquences vont s' orienter à la fois sur le pôle animation et compétitif en fonction du
choix des élèves.

Jusqu'à Toussaint , les élèves sont invités à venir pratiquer sans engagement , après les
vacances seuls les élèves licenciés pourront participer .

Un de nos élèves participe à l' association sportive de la section sportive du lycée Victor
Hugo

La réunion du bureau s' est déroulée 8 /10 / 2012 en présence de Mr le Proviseur Président
de l' A.S .

Cette année l' association démarre bien , surtout en badminton et hand-ball , nous espérons
que la prise de la licence n' éloigne pas quelques uns de nos pratiquants .

Dans le cadre péri-scolaire deux sorties V.T.T , tour du lac du Salagou et de l'Etang du
Vacarès sont proposées à l' ensemble des élèves , un stage de plein-air est proposé aux élèves
de seconde en fin d' année.

Mme Gély Secrétaire de l' A.S

A.S LYCEE Louis Berillade

I. Bilan Financier.

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Achat licences	820 [€] .00	licences 39x20	780 [€] .00
Affiliation UNSS	80 [€] .00	Virement UNSS (déplacements)	147 [€] .00
Assurance MAIF	57 [€] .70		
Achat petit matériel (Maillots, cartes, balls...)	452 [€] .00		
Frais tenue compte	3.10/mois		
Total	1446 [€] .90	Total :	927 [€] .00
Solde au 30 septembre.		1281 [€] .66	

II Résultats.

Equipe de Hand ball cadet garçons vice champion d'academie

III Perspectives pour 2012 - 2013

Augmentation du tarif forfaitaire à 1045[€]

M^r Sanguet Trésorier de l'A.S